

Arts de la scène : le bonheur intermittent

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1630

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le bonheur intermittent

Une recherche réalisée à l'Université de Lausanne jette un regard désenchanté sur les comédiens et les musiciens romands. Ils passent le meilleur de leur temps à courir les engagements au risque de l'épuisement.

Des artistes du spectacle vivant, nous ne connaissons que le brio, le scintillement sur scène. Nous imaginons une existence romantique, pleine de fêtes, de répétitions enthousiastes, quelque part entre les *Enfants du paradis* et *Grease*. La vie réelle est très différente du fantasme bourgeois. Dans le monde du spectacle, un artiste court en permanence après les engagements, les sélections - dire casting, cela fait plus télé à la mode - qui doit sans cesse vivre de petits travaux pour joindre les deux bouts, bref c'est un intermittent, une catégorie professionnelle un peu étrange que Jean-Yves Pidoux, Donatella Morigi et Olivier Moeschler décortiquent dans un excellent rapport.

Les 112 comédiens et musiciens sélectionnés pour la recherche, de jeunes artistes en fin d'études, ont été priés de dévoiler leur agenda et de révéler, au fil de l'année, leurs principales occupations journalières. La différence entre comédiens et musiciens est forte. Dans le monde du théâtre, les engagements sont courts avec des intervalles de non-emploi. Dans l'univers de la musique, les engagements ponctuels et les activités d'enseignement sont importantes. Selon la jolie expression des auteurs, les musiciens sont des fragmentaires plutôt que des intermittents.

Le régime de l'emploi est différent d'une région à l'autre. En Suisse romande, entre deux engagements, les intermittents privilégient l'utilisation des régimes d'assurance chômage qui leur

sont dévolus. Outre-Sarine, les artistes, à la manière anglo-saxonne, préfèrent souvent travailler comme serveur dans les bistrotts. Un comédien dans le système des théâtres de langue allemande peut être embauché à plein temps dans une troupe permanente, formule inexistante en Suisse romande.

L'importance des réseaux

Pour s'en sortir et rester dans le métier, ne parlons même pas de réussite, les jeunes artistes doivent impérativement s'intégrer à des réseaux, à des groupes, avoir des mentors, le devenir eux-mêmes, se créer des jeux d'obligations réciproques avec des collègues. Il faut compter sur les professeurs. Avoir un conjoint qui est lui-même dans le milieu artistique est un atout qui multiplie les possibilités de ren-

contre. Si beaucoup se sentent appelés, il y a néanmoins peu d'élus. Le rapport présente aussi des cas d'artistes plutôt bien intégrés dans leur milieu, qui ont finalement renoncé et acquis une formation banalement utilitaire en abandonnant le spectacle.

Chez les musiciens, 8% seulement du temps est consacré aux concerts proprement dits, alors que plus de 44% des heures sont faites des répétitions et du travail personnel avec l'instrument. L'enseignement donné, soit dans des cours privés ou dans des conservatoires, occupe 18% du travail. La situation est différente chez les comédiens qui, eux, ne donnent pas d'enseignement. Le temps passé sur scène représente 11 % du total et les répétitions 41%. Les petits boulots comptent pour 5%. Rappelons que cette enquête s'est focalisée sur la

période de transition entre l'apprentissage du métier et les débuts comme professionnels et n'a pas retenu ceux qui ont renoncé au métier. Une conclusion? Difficile. Mieux préparer les jeunes aux aléas du métier pendant leur formation? Cela n'empêchera pas, comme disent les auteurs que «la survie dans le métier d'artiste interprète est liée à une capacité de mobilité et de diversification épuisantes». *jd*

Jean-Yves Pidoux, Donatella Morigi, Olivier Moeschler, *Les figures complexes de l'intermittence et de l'intégration, Formation et emploi dans les professions artistiques du spectacle, programme national de recherche formation et emploi.* Le rapport n'a pas encore été publié.

Jean-Yves Pidoux est un colla-

Amendes: le budget prime la répression

A Genève, les contraventions pour stationnement illicite des véhicules pleuvent. Les communes ont obtenu des compétences nouvelles et l'effectif des contrôleurs a considérablement augmenté. D'où une croissance impressionnante des recettes qui, pour la seule ville de Genève, ont passé de six millions en 2002 à plus de vingt millions de francs l'an passé.

Paradoxalement, cet apport supplémentaire ne réjouit pas le responsable des finances de la cité de Calvin, un libéral, Pierre Muller, qui cette année revêt par ailleurs la fonction de maire. A l'instar des députés bourgeois de Bâle-Campagne (cf. DP n° 1627), le magistrat est partisan de lever le pied en matière de répression, puisque la cible budgétaire est atteinte; persévérer confinerait au harcèlement, prétend-il.

On savait les libéraux fermes partisans de l'ordre et très attachés au respect des lois. Mais en matière de circulation, le libéralisme à la sauce genevoise semble plutôt flirter avec le laxisme, si ce n'est avec l'anarchie. En viendra-t-on à renoncer à prélever l'impôt aussitôt que les rentrées fiscales correspondent aux montants prévus au budget? *jd*